

Travaux d'extension du CENTRE DE PROMOTION DE L'ÉLEVAGE DE SAINT-LÔ

Depuis quelques mois maintenant, le site du Haras national de Saint Lô se trouve au cœur du vaste projet d'extension du Centre de promotion de l'élevage (CPE) dont les travaux viennent de débiter : 178 boxes en dur, une nouvelle carrière de compétition en sable, une carrière en herbe, la reconstruction complète d'un centre équestre, un restaurant panoramique dans le manège du CPE, des parkings visiteurs et camions, et une pépinière jeunes cavaliers, le tout sur un total de 18 ha.

PARTENARIATS

Le 3 juin dernier, à l'occasion du concours régional des candidats étalons Selle français de 3 ans, la première pierre était posée par Laurent BEAUVAIS, Président du Conseil régional de Basse-Normandie, Jean-Karl DESCHAMPS Président du syndicat mixte du CPE porteur du projet et Jean-François LEGRAND Président du Conseil général de la Manche. Ces travaux, dont le montant s'élève à 9,5 millions d'euros, sont financés par ces collectivités territoriales, et bénéficient également d'une contribution importante de fonds européens et de fonds d'état.

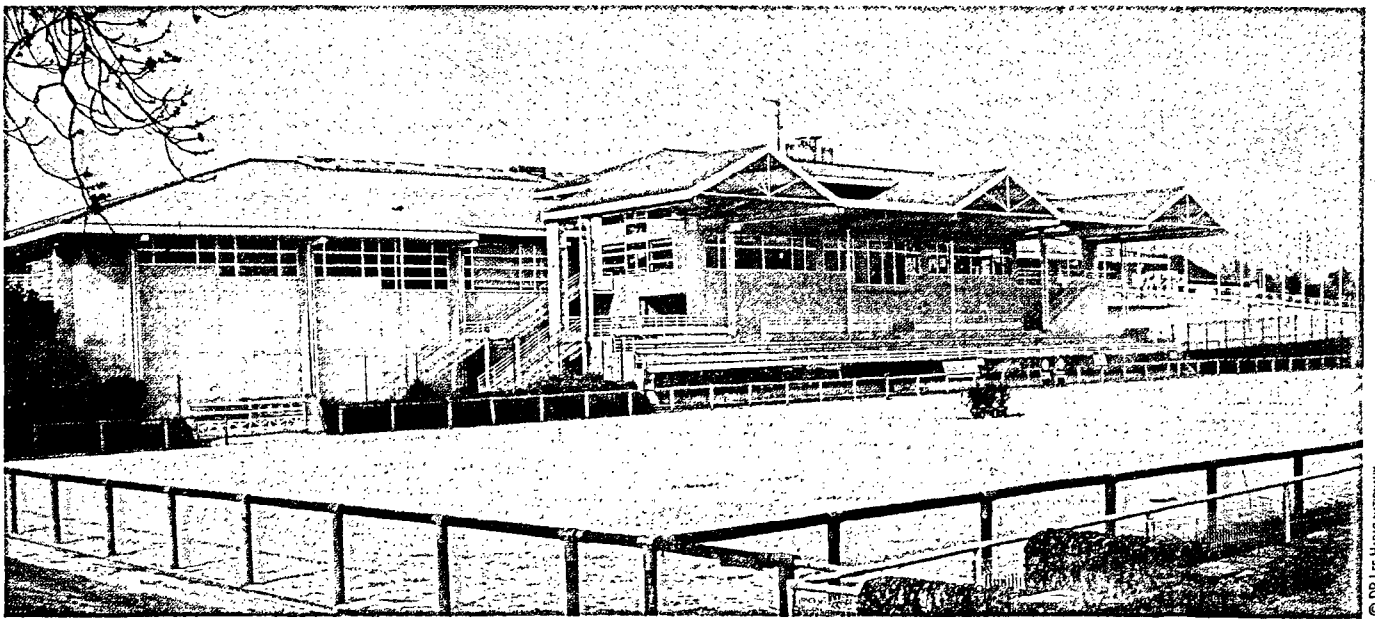
Les Haras nationaux interviennent dans ce projet au travers d'un apport conséquent de foncier, permettant d'abonder largement le périmètre des nouvelles parcelles (environ 10 ha) qui porteront les ouvrages à venir. Le site du haras de Saint-Lô (cours d'honneur, carrières en sable et bâtiments de l'infirmerie) s'intègre maintenant à l'en-

semble de l'édifice par le biais d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) signée avec les syndicats mixtes du CPE. Cette AOT prévoit des réserves exclusives d'usage au profit des Haras nationaux afin de maintenir les activités du centre technique permanent inclus sur le site. Elle s'accompagne également d'une convention de partenariat définissant la contrepartie de cet apport des Haras nationaux aux collectivités et du même coup à la filière. Une redevance immobilière annuelle de 135 000 € HT compense la valeur du patrimoine mis à disposition. Cette convention prévoit également une participation importante du personnel du Pôle hippique du haras de Saint-Lô à la gestion du futur site élargi.

La Basse-Normandie est une région qui compte plus de 8 000 emplois autour des métiers du cheval et rassemble le plus fort effectif de chevaux notamment à vocation sportive. Avec la prévision des Jeux équestres mondiaux (JEM) 2014 et la candidature

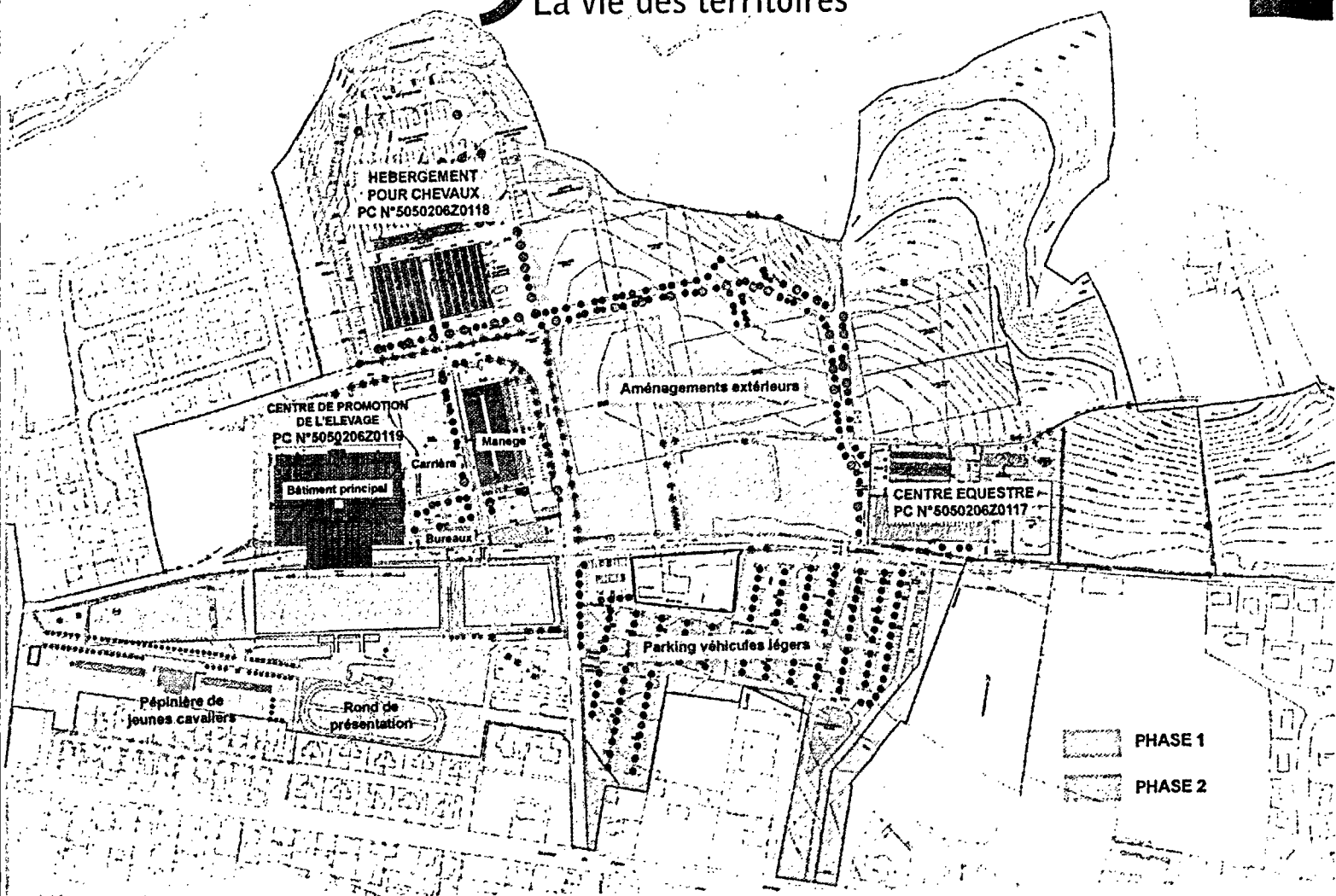
de la Normandie, un tel équipement contribue à renforcer l'image d'excellence de cette région pour la filière cheval de sport. Il permettra de poursuivre l'effort de qualité entrepris en 1992 avec la création du CPE jouxtant le haras de Saint-Lô, soit une infrastructure conséquente qui permet l'organisation d'événements majeurs tels que le Normandie horse show, les journées Selle français ou le Salon des étalons auxquels le haras de Saint-Lô contribue largement par son soutien logistique ou ses capacités d'organisation. Les Haras nationaux se trouvent ainsi au cœur d'un nouveau projet au service des professionnels de la filière cheval de sport, contribuant à sa réalisation par leur apport immobilier et leur participation à la gestion future du site. Ce n'est donc en rien un effacement du site historique du haras national de Saint-Lô, mais bien au contraire l'adhésion forte à un projet qui permet un recentrage sur un nouvel objectif de très grande envergure.

Manège et carrière actuels du Centre de promotion de l'élevage de St-Lô



© DR LES HARAS NATIONAUX

11424



EXTENSION DU CENTRE DE PROMOTION DE L'ELEVAGE

PLAN GENERAL DE PHASAGE

JUIN 2007

LES TRAVAUX

La première phase de travaux a donc maintenant débutée et se poursuivra jusqu'à la fin de cette année 2008. Elle comprend la construction d'un nouveau centre équestre de la Gourmette déplacé en périphérie des extensions pour laisser ainsi l'usage complet de son ancien manège qui devient la nouvelle détente couverte du CPE. Les 178 boxes en dur prévus seront agrémentés d'un complexe de douches, fumière et locaux de soins. Une nouvelle carrière en sable et une carrière en herbe de dimensions très confortables permettront de doubler la capacité d'organisation du site. Enfin, d'importantes surfaces de parking permettront de mieux recevoir le public et les participants.

La seconde phase prévue en 2009 verra la réhabilitation du CPE complétée par un restaurant panoramique de plus de 300 places et la réfection complète de ses bureaux et accueil (espace VIP, club house).

Une pépinière jeunes cavaliers déjà initiée par Les Haras nationaux sera confortée et équipée dans les locaux du haras. Il est à noter que tous ces équipements ont intégré la prise en compte des principes du développement durable et la préservation des ressources naturelles. L'intégration dans son environnement à la fois urbain et paysager a également été prise en compte.

A l'issue de ces travaux, une consultation devrait être lancée par le syndicat mixte afin de mettre en œuvre une délégation de service publique pour la gestion de ce très bel outil. Les Haras nationaux seront alors associés à une structure qui devrait normalement rassembler une part importante des représentants professionnels de la filière pour la gestion de cet ensemble.

CONCLUSION

Depuis sa création le haras national de Saint Lô a toujours été un acteur incontournable de l'économie normande du cheval. Il a accompagné son développement, stimulé ses reconversions, encouragé les atouts de son milieu environnant, contribué à sa promotion au niveau international. Il prend aujourd'hui ce nouveau virage avec la profession afin de permettre d'accroître encore le développement des entreprises locales de l'ensemble de la filière et de contribuer à leur rayonnement international. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la conviction de l'ensemble des collectivités territoriales concernées pour qui la filière cheval demeure un atout économique majeur et d'avenir : le Conseil régional de Basse-Normandie, le Conseil général de la Manche, la Communauté de communes saint loise et la ville de Saint Lô. Il convient ici de les en féliciter. ■

Laurent VIGNAUD